

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :
3 Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.
3 Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progres.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire...
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul...
Aux deux publications réunies...

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, première insertion...
Dix lignes et au-dessous, première insertion...
Au-dessus par ligne...

Toute insertion subséquente, le quart de prix. (Afranchir les lettres.)

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle Contre le feu du Comté de Montréal. AVIS.

LES Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal sont par le présent notifiés que quatre répartitions de dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir :

4 par cent, le 4 Octobre, A. M. 1845.
idem 23 Mai, 1846.
idem 4 Août, P. M. 1846.
ditto 17 Août,

Et que les dits Dividendes ou répartitions formant en tout sept par cent, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le cinquième jour d'Octobre prochain conformément aux actes de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 5me Victoria, chap. 17 et 18, et de la 6me Victoria, chap. 84, et suivant les Règlements de l'Institution.

Par ordre du Bureau, P. L. Le TOURNEUX, SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER. Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal, Montréal, 21 août, 1846.

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle Contre le feu du Comté de Montréal. AVIS. L'Assemblée annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement en la ville de Montréal, LUNDI le cinquième jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin.

Min d'être un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les règlements de la compagnie. Il sera lu et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution. Par ordre du Bureau, P. L. Le TOURNEUX, SECRÉTAIRE. Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal, Montréal, 21 août, 1846.

LIGNE DE STEAMERS entre Montreal et Quebec. JUSQU'A avis ultérieur, le prix du Passage par les Steamers "MONTREAL", "QUEEN" et "LOUIS SYDENHAM" sera comme suit :

Passagers de chambre (les repas compris) 10s 0d.
Passagers d'avant 2s 6d.
Le Fret, suivant le Tarif.
JOHN TORRANCE et Cie. Agts. M. et Q. Steam. Bt. Co. 31 juillet 1746.

ECOLE COMMERCIALE DE BONSECOURS. L'ECOLE COMMERCIALE de Notre-Dame de Bonsecours s'ouvrira MARDI le premier de Septembre prochain. H. C. SHARING. Montréal, 14 août.

LA rentrée des élèves du Collège de l'Assomption aura lieu le 7 de Septembre. 28 août.

LA rentrée des élèves aura lieu au Collège de Masko le 16 de septembre. On prie bien les parents d'écrire les inconvenients qui pourraient résulter s'ils n'étaient pas exactes à envoyer leur enfants sans retard. J. LAROQUE, Ptre. Les journaux français de Montréal sont priés de se reproduire 3 fois cette annonce. 25 août.

AVIS. LES personnes qui désirent contracter avec le BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS pour fournir du BOIS SCIE, pour le chemin de pontage de Granby à Chambly, pourront louer plusieurs moulins à Seigle et des pouvoirs d'eau dans la paroisse St. Césaire, Seigneurie Debartzch, en s'adressant au Bureau Seigneurial au dit lieu de St. Césaire. Montréal, 18 août 1846.

AVIS. LA SOCIÉTÉ ci-devant existante entre HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG et ROMEO H. STEPHENS, sous noms de S. STEPHENS, YOUNG et Cie., a été dissoute, aujourd'hui, par consentement mutuel. Toutes dettes dues à, et par la dite Société, seront réglées par JOHN YOUNG et BENJAMIN HOLMES. HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG, ROMEO H. STEPHENS, Montréal, 1er septembre 1846.

AVIS. LES AFFAIRES faites jusqu'ici par MM. HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG et ROMEO H. STEPHENS, seront CONTINUÉES par les soussignés, sous les noms de STEPHENS, YOUNG et Cie., JOHN YOUNG, BENJAMIN HOLMES. Montréal, 1er septembre 1846.

Le Soussigné a enfin la satisfaction d'annoncer qu'après avoir éprouvé un retard injuste et vexatoire de quatre années, il peut maintenant reprendre la PUBLICATION DE

MAGNIFIQUE PLAN GRAVÉ DES Opérations Navales et Militaires DEVANT QUÉBEC, ET DE

La mort de Wolfe, Sous le Patronage distingué de Son Excellence le Lieutenant Général le très-Honorable COMTE DE CATHCARTH.

Avant l'interruption de la publication, le Soussigné avait été honoré du patronage de plus distingué dans le ROYAUME UNI—aussi de l'approbation unanime et de l'encouragement de toutes les villes incorporées de L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NOUD et la dernière approbation de son ouvrage lui a été récemment donnée par le vote unanime des Communes du Canada.

Les copies de cette gravure ont été jusqu'à aujourd'hui livrées aux Souscripteurs seulement, c'est pour eux que les copies qui restent à livrer sont destinées. ALFRED HAWKINS, Août 1846. Mont Plaisant Québec. On reçoit à ce Bureau les noms des Souscripteur

Le certificat qui suit fut présenté à M. Hawkins à Londres, par l'officier distingué dont il porte le nom. D'après une connaissance parfaite des environs de Québec ayant résidé pendant dix ans, la plus grande partie de ce temps sur les Rives d'Abraham, et d'après une connaissance générale des opérations de 1759 telles que détaillées dans divers publications, et telles que décrites par des individus qui eurent une part à ces opérations, je crois pouvoir recommander le Plan de M. Alfred Hawkins comme méritant bien l'attention de ceux à qui il est dédié et le patronage du public anglais. (Signé) JOHN HARVEY.

Etablissement à vendre. MAISON, râves et glacière, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoit. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse Titres incontestables.

Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années. S'adresser sur le lieu à M. Girouard. St. Benoit, 11 août, 1846.

PROSPÉRIÉTÉS D'UNE MAISON D'ÉDUCATION A L'INDUSTRIE.

Ce nouvel Institut, sous la présidence de messieurs Mansault, V. G., et curé du lieu, ouvrira ses classes le 15 de septembre. En attendant l'arrivée des frères de l'Ordre de St. Viateur, qui doivent avoir la conduite de cette maison, des ecclésiastiques prendront la direction des classes. On y enseignera la lecture et l'écriture tant en français qu'en anglais et les premières règles; mais il y aura aussi des classes plus élevées où on enseignera l'arithmétique dans toutes ses branches, la tenue des livres de comptes, la géométrie, l'usage des globes, l'histoire et le dessin: enfin toutes les parties de l'instruction qui sont le plus en usage dans le monde. On sera aussi occupé de mesure de denier, dans le cours de l'année, des leçons de musique aux élèves sur le piano et l'orgue dans le but de former des organistes pour la campagne.

Les collégiés résideront constamment à l'Académie et y coucheront afin d'être élevés dans la discipline chrétienne sous la vue de maîtres religieux, mais il leur sera donné un temps convenable pour aller prendre leurs repas chez eux ou à leur maison de pension. Pour les conditions, on pourra s'adresser à messieurs Mansault, président. Les avantages qu'on trouvera dans cet établissement engageront sans doute la parents à y envoyer leur enfants. On n'aurait jamais pu choisir un local plus agréable et meilleur pour la santé; la belle rivière de l'Assomption, qui passe à quelques arpents de cette maison, ne contribue pas peu à la salubrité de l'air et fournira aux élèves d'agréables promenades les jours de congé. Cette maison étant plus rapprochée de l'église que du village évitera aux enfants biens des distractions, en même temps qu'elle leur donnera le moyen de remplir facilement tous devoirs de religion et même leurs petits exercices de piété suivant leur piété et leur dévotion. 25 août.

Terres et Emplacements A VENDRE DANS LES COMTÉS DE

VERCHÈRES RICHELIEU ET ST. HYACINTHE.

LES Soussignés offre en vente nombre de terres en bon état de culture situées dans les Comtés de Verchères, Richelieu et St. Hyacinthe et ayant depuis 60 jusqu'à 300 arpents en superficie. Plusieurs de ces terres sont situées sur la Rivière Richelieu une des localités les plus désirables en Canada, à peu de distance de la Ligne du Chemin de Fer, qui doit être construit entre le St. Laurent et l'Océan Atlantique. Les autres sont situées dans le voisinage du chemin de bois actuellement en voie de construction entre Chambly et Granby.

Aussi à vendre des emplacements dans les villages florissants de St. Hyacinthe et de St. Césaire. Et à louer à des conditions avantageuses une distillerie située au Village DEBARTZCH, paroisse de St. Charles. S'adresser à A. KIERZKOWSKI, à St. Charles. Ou à LEWIS T. DRUMMOND, M. P. P. Coin des rues Craig et St. Joseph. Montréal, 25 août.

Sirap Pectoral de Lamouroux. Le Soussigné vient de recevoir quelques caisses de cet excellent Sirap. Dr. PICAULT, Pharmacie Centrale, 69, rue St. Paul. 1 septembre.

En vente à la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & Cie.

CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE, OU Instruction familière, qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société. Par J. B. SAY. Revue et augmentée de notes et d'une préface, par M. CHARLES COMTE. 1 volume in-12. 1er septembre.

HOTEL DE MINERVE A L'ASSOMPTION. SES AMÉLIORATIONS.

OUTRE la beauté et les avantages de cette maison naissante, quoique déjà très connue M. JETTE y a encore fait ajouter une aile qui donnera tout espèce de commodités à cet édifice. M. PIERRE PERRAULT déjà bien connu dans ce branche de commerce commun a pu juger lorsqu'il tenait l'Hôtel de Vermeil, d'être d'associer à M. CHARLES ARCHAMBAULT, Photographe actuel. Ces deux Messieurs se proposent de tenir cette maison sur le plus grand pied, en sorte que le voyageur y trouve toute chose confortable. Ces Messieurs se flattent ainsi de la faveur publique.

TATTERSALL, P. FOURNIER, Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un TATTERSALL pour la vente des CHEVAUX, etc., et il espère recevoir un encouragement libéral de la part de ceux d'entre le public qui voudront bien le patroner; ses charges seront modérées. Ses écuries peuvent contenir 24 chevaux et de bonnes remises pour voitures. Il fera des ventes chaque MARDI et VENDREDI de la semaine à ONZE heures A. M. P. FOURNIER, Encanteur et Courtier. 1er septembre.

CHÉMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. Avis aux Contracteurs. DES SOUMISSIONS seront reçues au Bureau de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, No. 18, Petite rue St. Jacques, dans la ville de Montréal, jusqu'au VINGT-QUATRE SEPTEMBRE prochain pour le NIVELAGE, la MACONNERIE et les PONTS d'une DIVISION DU CHEMIN, s'étendant depuis le FLEUVE ST. LAURENT jusqu'au VILLAGE de ST. HYACINTHE, distance d'environ 30 milles.

Les PLANS, PROFILS et DEVIS peuvent être vus, et toutes les informations nécessaires reçues aux Chambres de l'Ingénieur, aux Bureaux de la Compagnie, à Montréal, le ou après le 15 du dit mois. Les personnes qui feront des propositions pour les travaux ou une partie d'eux sont priés d'accompagner leurs soumissions de sûretés suffisantes. Par ordre du Bureau, THOMAS STEERS, Secrétaire. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, Montréal, 28 août 1846.

CHÉMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. AVIS. LES ACTIONNAIRES de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, ayant à leur Assemblée générale tenue le 22 courant, résolu unanimement de commencer immédiatement le chemin de fer, ce qui a rendu absolues les soumissions au capital requises sous condition (après le 30 ultimo) les nouveaux Actionnaires sont priés de payer le premier versement de £416 courant par part, au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, 18, petite rue St. Jacques. Par ordre du Bureau, THOMAS STEERS, Secrétaire et Tit. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, Montréal, 25 août 1846.

CHÉMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. AVIS. LES Directeurs de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, convoquant par le présent une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE des ACTIONNAIRES dans la dite Compagnie, qui aura lieu au BUREAU DE LA COMPAGNIE, No. 18, Petite rue St. Jacques dans la Cité de Montréal, le 12e jour de SEPTEMBRE prochain à DEUX heures P. M., priées, pour prendre en considération la demande faite au Comité provisoire Londres par une partie des Scripholders anglais, pour le remboursement de leurs dépôts, et prendre une détermination à ce sujet. Par ordre du Bureau, THOMAS STEERS, Secrétaire et Tit. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, Montréal, 28 août 1846.

TABLEAUX DE MŒURS. LE CHOIX D'UN ÉTAT.

Qu'un jeune homme s'occupe tout simplement de l'exploitation de ses propriétés, et voilà une famille désolee, humiliée: il n'est bon à rien! Qu'un autre devienne avocat ou médecin! alors c'est un personnage: celui-ci a une carrière.

Le beau jour qu'un lendemain de sortie de pension! Avec quel plaisir l'écolier d'hier se réveille dans le lit qui n'est plus celui du collège! Comme ses regards, si longtemps attristés par la stérile nudité des murs du dortoir, se promènent avec plaisir sur la gracieuse tenture de sa petite chambre et sur les rideaux dont l'élégante draperie tombe devant sa fenêtre, où lit un joyeux rayon de soleil!

Voilà son cas fauteuil l'élégant costume de jeune homme du monde avec lequel il va remplacer enfin le disgracieux frac en gros drap bleu, orné des boutons universitaires; voici dans ce coin le joli fusil avec lequel il doit tuer tant de gibier. Il écoute, dans le recueillement du bonheur, le battement régulier de la belle montre d'or avec laquelle on a complété son nouvel équipement: il pense aux heures de plaisir et de liberté qu'elle doit marquer pour lui.

Si, au milieu de ces rêves enchantés, son œil rencontre la petite bibliothèque en palissandre dont les rayons étalent triomphalement les quelques livres classiques, prix plus ou moins mérités qu'il ramporta au collège et qui l'ont suivi dans la maison paternelle; il leur jette un regard de dédain et de défi. Virgile, Horace, Boileau, Le Batteux et Rollin sont là sous leur basane sévère, comme ces rois vaincus et enchaînés, qui ornent, en habits de deuil, le triomphe d'un général romain.

Paul de Monville, après cinq années passées au collège de Pont-le-Voy, venait d'y finir ses études. C'était le lendemain de son arrivée dans la maison de campagne qu'il habitait, toute l'année, Mme de Monville, sa mère, qu'il se réveillait au milieu de ces joies que nous avons dites, et que tous nous avons éprouvées à la fin de ce long exil du premier âge, que la bienheureuse rhétorique vient terminer.

Pourtant dans l'esprit du jeune homme, une pensée sérieuse de temps en temps se mêlait à cette effervescence de charmes espoirs qui riant, en ce moment, à la surface de sa vie, car il s'est rappelé ce qu'on lui a dit de la veille sur la nécessité qu'il allait être de choisir un état.

C'était son oncle, M. de Granpré, riche propriétaire de Normandie, venu avec sa femme et ses trois filles, pour passer le mois de septembre à Monville, qui le premier avait abordé la question.

—Mon neveu, lui avait-il dit, qu'est-ce que vous serez? Vous avez fait de très bonnes études, c'est bien; j'ai applaudi à vos succès, et la manière brillante avec laquelle l'écolier a lutté avec les difficultés classiques m'annonce que le jeune homme ne se laissera pas rebuter par les obstacles qui hérissent le début de chaque carrière. Vous voyez où je veux en venir. Oui, mon cher Paul, il s'agit maintenant pour vous de trouver l'application de ce trésor de connaissances acquises au collège. C'est moins notre satisfaction morale et l'agrément qu'on éprouve à se dire: je suis ceci, je suis cela! que notre intérêt de fortune et de position dans la société, qu'il faut envisager dans la science acquise. Il faut être quelque chose, voyez-vous, mon neveu. Être quelque chose, c'est là le point essentiel! Autrefois, un nom n'avait de valeur que par le titre qui le précédait; il n'en a plus aujourd'hui s'il n'est suivi du mot qui accuse un état honorable et lucratif surtout. Consultez l'aptitude de votre esprit et vos dispositions; car c'est surtout dans cette importante et première manifestation de sa volonté que l'homme doit garder son libre arbitre et n'écouter que ses propres inspirations. Déidez-vous, et surtout ne vous laissez pas influencer par des considérations, étrangères à votre sujet.

Puis, coupant court à ces sages conseils, et comme s'il les eût aussitôt oubliés que donnés, il ajouta naïvement et un propriétaire normand toujours en procès avec ses voisins, quand il ne plaçait pas contre ses fermiers: —Paul, est-ce que vous seriez de la république à vous faire avocat?

C'était au souper de la famille, entre la poire et le fromage, que M. Granpré avait soulevé cette importante question. Ses dernières paroles produisirent un effet très différent sur chacun des convives.

—Avocat! vous augmentez encore mon mal de tête, s'écria Mme Granpré, espèce de

malade imaginaire qui, ce soir-là, se plaignait de sa migraine périodique; serai-je donc toujours poursuivi par la chicane?

—Avocat! avait repris avec un profond dédain Mlle Diamantine, l'aînée des filles de M. Granpré, jeune personne très positive et bien décidée à préférer à tous les titres, à tous les états que l'hymen, un jour peut-être, viendrait lui offrir, celui de seigneur suzerain de plusieurs centaines de mille francs, et plutôt plus que moins. Avocat! pauvre état!

—Avocat! avait ajouté en soupirant Mlle Malvina, sa sœur, une petite blonde toujours perdue dans les rêveries d'une imagination artistique, romantique et poétique, vous voulez donc déposséder son existence!

—Avocat! avait murmuré Fédicie, la plus jeune et la plus sensée des sœurs, en épiant de son tranquille et limpide regard l'effet produit sur la mère de Paul par cette brusque attaque du propriétaire envahisseur, qu'en pensez-vous, ma tante?

Mme de Monville avait eu une vie rudement éprouvée par le sort. Mariée fort jeune à un brave officier de l'empire, elle était devenue veuve quelques jours après la bataille de Waterloo, qui mit une tache de sang à cette glorieuse et douloureuse page de notre histoire, comme pour annoncer qu'elle n'aurait pas plus loin.

Une phrase bien succinte, dans le dernier bulletin de l'empire, sur la charge héroïque du régiment de hussards commandée par le brave colonel de Monville, sa croix d'officier de la Légion d'Honneur, son colbach fendu de trois coups de sabre, tristes trophées apportés en pleurant par le vieux maréchal-des-logis Valentin, voilà ce qui était resté à la jeune femme de cette gloire si chèrement achetée déjà par les mille angoisses de la séparation et de l'absence.

La fortune de son mari et la sienne propre avaient été singulièrement dérangées par ces accidents, ces mutations, ces pertes, ces changements de garnison, de régiment et d'unité; mais tout l'enchantement compose la vie militaire. Malgré sa généreuse prodigalité envers ses héroïques compagnons, le chef de l'empire ne fit pas sortir de toutes les gibottes des donations, des contrats de rente et des titres de propriété, et le colonel de Monville avait été de ceux qui, quelque chose qui arrive, quelle que soit la chance qui s'offre devant eux, par scrupule ou par ignorance de ce qu'il faut pour avoir demandé et obtenu, tout un résumé, la guerre à leurs dépens.

La femme du soldat, demeurée seule avec trois garçons tout jeunes encore, en présence d'une fortune ainsi délabrée et d'un avenir grevé par des emprunts successifs, avait senti que ses jours de bataille, à elle, allaient commencer. Avec un courage digne de l'époux qu'elle pleurait, et pensant que le meilleur moyen d'honorer sa mémoire était d'imiter sa vertu, elle s'était mise, corps et âme, à l'exploitation et à l'amélioration du domaine de Monville, son unique ressource dans ces jours de détresse.

Le ciel avait béni ses efforts. Son activité, une surveillance de tous les instants, l'aptitude de son esprit à saisir, à comprendre, à appliquer à la nature et à l'état du sol ce qu'il y avait de bon et de vrai dans les méthodes routinières du pays et dans les innovations de la science agricole, donnèrent une valeur double, triple à sa propriété: elle put donc remplir les engagements contractés par feu M. de Monville, et se maintenir dans la position sociale que lui avaient faite et sa naissance et les glorieux services de son époux et le rang qu'il avait occupé dans l'armée. Elle donna à ses enfants une éducation distinguée qui les mit à même de suivre, pour leur propre compte, la voie que le colonel avait avec son épée ouverte devant eux dans l'estime publique et dans la considération générale. Mais les premiers pas qu'il firent les deux enfants de Mme de Monville avaient amené de nouvelles et bien rudes épreuves pour la pauvre mère. L'aîné, engagé dans la carrière des emplois publics, s'était vu tellement froissé par d'injustes passe-droits, qu'un long marasme, fruit du dégoût et de l'ennui, avait domoiché sa jeunesse dans sa fleur et englouti dans l'ombre de la mort de grandes et belles qualités, méconnues et laissées de côté pour faire passer quelque rival heureux plus recommandé que recommandable.

Le second des fils de Mme de Monville avait trouvé dans le commerce une catastrophe encore plus terrible. Frappé à l'improvise par la nouvelle d'une faillite qui venait dévorer le fruit de ses premières opérations et ruiner la base de ses transactions et n'avait pas tardé à rejoindre son frère dans le tombeau.

Pour survivre à de pareilles adversités, à des pertes aussi cruelles, il fallait, bien de la résignation et du courage. Mme de Monville, édit chrétienne, elle était mère aussi, et ce cœur en sentant qu'il pouvait encore, aimer et se devouer, avait trouvé la force de vivre. Mais toute cette vie s'était concentrée sur l'enfant unique qui lui restait; aussi, quand M. Granpré aborda la question d'un état à choisir, il fut facile à la pénétration de la petite Fédicie de saisir sur le visage de sa tante, quelles alarmes se saisisse pour elle cette prévision de l'avenir.

Ce visage si longtemps couvert des nuages de la tristesse, et qui s'était épanoui en voyant re- venir dans le nid naturel et sous son aile l'uni- que reste de sa chère couvée, s'était assombri de nouveau. Toutes les anxiétés d'une pro- chaine séparation, toutes les inquiétudes d'une nouvelle absence avaient contracté de nouveau les traits altérés par de longue souffrance, et Félicie, avec cette seconde vue que la pitié, que la charité donnent aux femmes pour deviner les souffrances dans les autres, l'initia à toutes les pensées de cette pauvre mère, et comprit quelles espérances, quels projets, sinon de bonheur, du moins de consolation, avaient été ménacés, ébranlés par les paroles de M. Granpré.

Le ton avec lequel la jeune fille prononça ces simples paroles : "Qu'en pensez-vous ma tante?" suffirent également pour révéler à Mme de Monville la présence, à ses côtés, d'un cœur qui comprenait ses craintes, et lui viendrait en aide avec toute la chaleur du dévouement. Elle regarda à son tour Félicie, et dans l'échange du regard de ces deux femmes, il y eut ce que bien des paroles n'auraient pas expliqué peut-être aussi clairement.

Le regard de la mère fut une confiance en- tière du secret de son cœur; le regard de la jeune fille fut un encouragement à garder son espoir et une promesse de travailler à la réali- ser. Bref, de ce moment, un pacte fut conclu entre elles: nous saurons bientôt dans quel but.

La conclusion de M. Granpré n'avait pas eu d'autre résultat que de soulever les oppositions que nous avons dites. Félicie, après une ré- ponse évasive de Mme de Monville, était par- venue à détourner la conversation de ce terrain difficile où le Normand l'avait placée; mais à la vivacité des exclamations qui venaient accueilli le conseil du plaidier, il était clair que chaque de ces dames avait son avis à donner et que la lutte serait vive. La question n'était qu'ajour- née, comme l'on dit au parlement, et demain, sans doute, elle reviendrait à l'ordre du jour. Il n'y avait donc pas de temps à perdre pour s'as- surer de la majorité, ou du moins pour donner, en définitive, force à la raison, au bon droit; et qui, soit dit en passant, n'est pas toujours la même chose.

M. J. BRISSET.

(A continuer.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Les nouvelles d'Alger sont toujours les mêmes. Le duc d'Anmale, qui a dirigé quelques-unes des dernières expéditions, est revenu en France, après avoir fait, avec son frère le prince de Joinville, une visite au Bey de Tunis; le mar- chal Bugeaud est sans doute en ce moment en route avec M. de Salandy pour venir prendre part à la lutte électorale. Les dernières traces de l'insurrection de 1845 semblent complète- ment effacées.

La meilleure des nouvelles du dehors est sans contredit celle de l'amnistie accordée, dit-on, par le pape à tous les délits politiques commis depuis 1831. La nouvelle adressée de Livourne aux journaux autrichiens est en quelque sorte officielle. Pie IX aurait en même temps chargé une commission de lui faire un rapport sur l'état des légions, et de lui proposer les réfor- mes qui pourraient être introduites dans la légis- lation et l'administration de ces provinces.

Les idées de clémence, s'il faut en croire cer- taines correspondances d'Allemagne, n'ont pas pénétré à la cour de Saint-Pétersbourg. On assure qu'à l'occasion du mariage de la grande duchesse Olga, Nicolas accorderait des grâces nombreuses, et une sorte d'amnistie par- tielle aux exilés de la Pologne-Russe.

A Madrid, on parle d'une nouvelle crise mi- nistérielle. M. Isturiz serait remplacé comme chef du cabinet par M. Castro y Orozco, qui au- rait pour collègues MM. Bravo-Moreno, Sala- manca, Concha. La cause et le but de cette nouvelle révolution dans le gouvernement serait le mariage de la Reine avec un prince de Saxe-Cobourg. Le cabinet actuel aurait refusé de prendre une pareille résolution sous sa respon- sabilité; et la cour d'Espagne, dont les inten- tions à cet égard seraient définitivement arrêtées, aurait trouvé plus de complaisance dans l'ancien président des Cortès. Ce ne sont en- core là que des conjectures fort incertaines.

Il est malheureusement beaucoup plus cer- tain que la paix, un moment rétablie, a été de nouveau troublée en Portugal. L'Heraldo du 15 nous avait annoncé dès hier qu'un prin- cipal ministre avait eu lieu à Coimbra contre l'administration du duc de Palmella, et dans le sens d'une politique ultra-radical. Les autres jour- naux de Madrid ont confirmé le 16 cette mau- vaise nouvelle en ajoutant que Sautarem et quelques autres villes avaient suivi l'exemple de Coimbra et adopté le programme des nou- veaux insurgés. Dans la situation critique où se trouve le Portugal, sans finances, avec une armée divisée d'opinions, des gardes nationales incomplètement organisées, c'est là un événe- ment qui peut avoir les plus graves et les plus fâcheuses conséquences. Si quelque chose pou- vait nous rassurer, c'est qu'il s'agit d'un mou- vement ultra radical et que partout les doctrines radicales sont repoussées et discréditées.

L'assemblée constituante de Berne a adopté à la presque unanimité.—83 voix contre 9—le projet d'une nouvelle constitution. M. Neuhaus est au nombre des opposants, ce qui indique suffisamment que l'assemblée réformatrice n'a pas répondu à certaines espérances, du genre de celles qui s'armant en Portugal. A Lucerne, on a répandu le bruit d'une nouvelle attaque des corps francs; c'était une fausse alerte; mais elle a suffi pour montrer quel était le véritable esprit de la population décidée à défendre sérieusement ses lois comme ses libertés.

Nous devons mentionner, au moins pour mé-

moire, un arrêté du roi de Danemark qui déclare le duché de Schleswig définitivement annexé aux états de la monarchie danoise, tout en con- servant à cette contrée ses institutions propres. Cet arrêté tranche ainsi à l'avance une ques- tion de succession qui pouvait s'élever dans l'a- venir. Il avait été question d'appliquer la même mesure au grand duché de Holstein; mais à cet égard la décision a été ajournée.

NOUVELLES FOUILLES A POMPEII.—La visite du septième congrès scientifique d'Italie et celles de l'empereur et de l'impératrice de Russie ont fait faire à Pompéii des excavations nouvelles. Le résultat de la première a été la découverte d'une maison près de la voie des Taverniers maison qui évidemment a été la demeure d'un riche citoyen, et à toutes les commodités d'une habitation somptueuse. L'atrium est spacieux et en partie pavé en mosaïque d'un élégant dessin. L'impluvium a une fontaine de marbre de couleurs variées, derrière laquelle, chose peu commune, on a trouvé une table portée par des pattes de lion à griffes. Les appartemens particuliers, de l'un et de l'autre côté de la cour, sont ornés de fresques peintes d'un mérite ar- tistiques ordinaire.

En février dernier, on a achevé de mettre au jour la maison dite du Chasseur; c'est une de- meure fort curieuse et qui a fourni quelques dé- tails nouveaux. Elle appartenait sans doute à quelque riche Romain amoureux de la chasse. Une peinture sur la droite occupe tout un côté d'une large salle. Là sont représentés des ani- maux sauvages, un lion chassant un taureau. L'autre partie de la maison est un peu plus élé- vée; on y trouve une colonne agréablement peinte et couverte de festons rouges et jaunes; derrière cette salle, sur une porte, est une fres- que qui représente une résidence d'été, sans doute, quelque possession du propriétaire.

De l'autre côté sont peintes des trompes de chasse. Franchissant cette porte, on arrive à une salle carrée parfaitement conservée. La plus belle peinture de cet appartement est un Vulcain à sa forge, assisté par trois hommes nus et noirs par la fumée. Le Vulcain est fort beau et fait avec beaucoup de hardiesse et de vigueur. Dans la niche de la salle extérieure, on a trouvé une petite statue.

L'architecture et les ornemens de cette mai- son ont été sans doute remarqués par les proprié- taires; elle est remarquablement riche en déco- rations, qui diffèrent de celles qu'exécutaient ordinairement les artistes quand ils étaient laissés à leur inspiration. Les couleurs sont très bril- lantes et très vives, particulièrement celles des oiseaux et des vases qui sont immédiatement face à l'entrée.

La maison que l'on a mise au jour, lors de la visite de l'empereur de Russie, n'a rien présenté de curieux. Quelques nymphes, quelques bron- zes ont été trouvés, mais ils sont fort ordinaires.

Les inspecteurs qui sont venus presider res- pectivement aux fouilles ont été plus heureux. Les travaux venaient d'être commencés, quand un des travailleurs s'est écrié: Des ossements et des pièces! On entra alors dans une petite salle où se trouvaient en effet trois squelettes com- plets; près de l'un d'eux, qui paraissait être celui d'un jeune homme, étaient trente-six pié- ces d'argent et deux d'or. Quelques unes des premières étaient attachées à une clef.

Les deux pièces d'or étaient bien conservées et portaient l'effigie de Domitien; le revers de l'une d'elles était très remarquable. Quant à celles d'argent, elles sont à l'effigie de Vespasi- en. Les malheureux qui ont péri là étaient-ils les habitants de cette demeure ou des larrons qui profitaient du trouble général? C'est une énigme dont personne ne peut donner le mot. Nous di- rons seulement que le petit nombre des sque- lettes trouvés à Pompéii se comprend, si l'on se rappelle que, selon Plin, les gens alertes (et qui n'est pas par peur!) eurent le temps de fuir.

Nous allons oublier de mentionner que la fouille partielle faite devant l'impératrice de Russie a amené la découverte d'un meuble do- mestique curieux, une cuisine portative. Cet ustensile, assez grand et qui ne serait pas sans analogie avec une plaque de fourneau en fer et surmonté de deux trous circulaires disposés pour recevoir des marmites. La table de fer était sans doute couverte de feu pour pouvoir chauffer les mets, les plats, etc. Une poignée placée en avant prouve bien que ce meuble était portatif.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 4 SEPTEMBRE, 1846.

MEXIQUE.

SOULEVEMENT DE MEXICO.

Le département de la marine a reçu des avis de Mexico jusqu'au 4 de ce mois et de la Vera-Cruz jusqu'au 6; ces nouvelles, apportées probablement par le vapeur Mis- sissippi, dont nous annonçons l'arrivée à Pensacola dans notre dernier numéro, sont d'une haute gravité en ce qu'elles laissent voir les doutes qui pouvaient exister sur l'issue de la lutte intérieure dont le Mexique va devenir le théâtre.

Le [prononciation] de la Vera-Cruz au faveur de Santa-Anna, le 31 Juillet, était déjà, nous l'avons dit, un fait presque décisif en ce qu'il donnait le caractère d'une insurrection sérieuse aux soulèvements qui avaient éclaté jusqu'alors, et devenait en même temps le signal du retour de Santa-Anna. Cet événement, déjà si important par lui-même, a eu un contre-coup auquel on ne s'attendait pas, et qui brise les dernières chances de salut qui res-

taient à Parédis. La nouvelle du mouvement de la Vera-Cruz, parvenue le 3 au soir à Mexico, y a fait éclater le volen sur lequel nous disions l'autre jour que Paré- dis marchait en ce moment.

Ainsi donc, c'est fait: Parédis est vaincu, et vaincu sans pouvoir même combattre. Il y a quelques jours, nous croyions à une lutte possible, parce que nous pensions que le président trouverait au moins un appui dans les troupes placées immédiatement sous sa main, et dans la capitale. Aujourd'hui cette lutte est devenue impos- sible. Santa-Anna, en passant le pied sur le territoire Mexicain ne trouvera que des partisans et point d'adver- saires, il reprendra la présidence comme s'il l'avait quit- tée la veille pour une absence momentanée. Le général Mexicain qui s'est, dans un jour de victorieuse ivresse, comparé à Napoléon, nous en, comme lui, son retour de l'île de l'Elbe. Le seul obstacle qu'il ait à craindre au- jourd'hui, c'est d'être arrêté par l'ex-ante américaine de bloca, et de ne pouvoir, nouveau Tintale, arriver au pays qui lui tend pour ainsi dire les bras. Mais cette hypothèse même, tout en déjouant les espérances de l'ex- président, ne saurait relever désormais celles de Parédis. Celui-ci est mis hors de question par cette insurrection générale qui s'étend de toutes parts. On désigne, en effet les départements suivants comme ayant adhéré au prononciamento et au plan de Guadaluajara:

Table listing various Mexican states and their allegiances: Haute Californie, Chiapas, Basse Californie, Queretaro, Sonora, Michoacan, Sinaloa, Vera Cruz, Jalisco, La Puebla, Tamaulipas, Zacatecas, Guanajuato, Oajaca, Tabasco, Mexico.

Il restait à connaître la résolution des départements du San Luis Potosi, Durango, Chihuahua, Nouveau Leon, Coahuila et Santa-Fé. L'Yucatan était resté favorable à Santa-Anna et au fédéralisme donc il a accepté le dra- peau.

La seule alternative qui existe aujourd'hui pour Paré- dis est de céder la place à l'exilé de la Havane ou de la céder à l'Anarchie. Or, dans une situation pareille, le vœu de tous ceux qui ne veulent pas la ruine du Mexique, quelle que soit d'ailleurs leur opinion, doit être l'arrivée de Santa-Anna, car sa main seule peut en ce moment pré- server la république Mexicaine d'une désorganisation complète.

A l'heure où nous écrivons, ce doit être là une question jugée par les événements. Une lettre particulière de la Havane nous apprend que, cette fois, Santa-Anna est bien réellement parti dans la nuit du 8. Depuis longtemps il attendait, il prévoyait ce qui est arrivé et il avait par- venu à se faire le steamer Arab—car c'est bien sur ce navire et non sur le Montezuma qu'il s'est embarqué. L'ex-président sait qu'en politique plus qu'en toute autre chose l'occasion est chère, et que tarder c'est perdre. La commission députée vers lui par les insurgés de Vera-Cruz (on n'avait pas voulu se contenter d'un simple appel) a donc trouvé le général prêt à partir, et il a pu arriver sur les côtes du golfe lorsque le premier enthou- siasme était encore dans toute son ardeur. Par consé- quent, il était encore aujourd'hui à Mexico.

Les lettres apportées par le steamer Mississippi annon- cent que le commandeur Comer de l'escadre américaine avait l'intention formelle d'arrêter l'ex-président au pas- sage et de le garder prisonnier jusqu'à ce qu'il eût reçu des instructions de Washington; mais on annonce d'autre part que le steamer Arab, qui porte le César mexicain et sa fortune, est réellement dirigé sur Sisal, dans l'Yucatan, port pour lequel il a pris ses lettres d'expédition. Le général Basadre, ancien membre du cabinet de Santa- Anna, parti de la Havane le 16 juillet pour le même endroit, avait probablement reçu mission de sonder le terrain et de préparer les voies. S'il en est ainsi, Santa- Anna échappera au blocus de l'escadre américaine, et se dirigera facilement le long de la côte, de Sisal à Vera-Cruz par Tabasco et Alvarado, les Yucateques étant bien disposés pour lui. Le ducour sera plus sûr, mais plus sûr. Maintenant, entre les mains de quel gouvernement mexi- cain à la paix? A qui appartient-il d'y répondre? C'est là une question de temps qui doit peser d'un grand poids dans la balance des destinées de la guerre. Le dé- pêche, parti de Washington le 27 juillet et dû arriver à Mexico vers le 12 de ce mois, à cette époque Santa-Anna ne devait pas y être encore; Parédis pouvait ne plus y trouver. En admettant d'ailleurs qu'elle soit parvenue à Parédis et qu'il y ait répondu, sa réponse, qui nécessai- rement doit être peignée dans les circonstances où il se trouve, sera considérée comme non avenue par son suc- cesseur, et les ouvertures du cabinet de Washington se- ront-elles perdues par ce seul fait. Si au contraire c'est à Santa-Anna que se trouve dévolue le soin de faire cette réponse, il est douteux que ce nouveau président appelé par un parti qui veut la guerre, et encore mal affermi sur le siège où il viendra de remonter, puisse ou tout au moins puisse accueillir les avances de M. Buchanan. A ce point de vue, les événements qui viennent de se passer au Mexique semblent devoir reculer la fin des hostilités. Ce serait certes le cas ou jamais d'adopter un plan d'en- semble et d'arriver, par des progrès rapides, à démontrer aux Mexicains la nécessité de faire la paix.

NOUVELLES DU RIO-GRANDE.

Les nouvelles du Rio-Grande vont jusqu'au 6 août: l'armée est en bon ordre et marche sur Mon- terey; elle a pris possession de la ville de Mier, ville de 6000 âmes sans brûler une amorce; le détachement qui entra dans la ville se composait seulement de 93 soldats!

Le général Taylor se prépare à marcher vers Monterey; il établit une discipline sévère dans son armée et prohiba les liqueurs spiritueuses.

On disait à l'armée américaine que Parédis marche aussi vers Monterey. Se livrera-t-il une bataille et quel en sera le résultat? L'avenir seul le dira; mais s'il fallait en croire les rapports de quelques espions, le général Taylor aurait fort à faire pour forcer le passage. 1,500 cavaliers au- dessus de chaîne, 25,000 hommes sous les ordres de Parédis, arrivant par San Luis de Potosi, enfin 4,000 hommes à Linartes, telles sont, au dire de ces espions, les forces mexicaines, en tout 30,500 hommes. Hélas! on peut en rabattre.

Comme nous l'avons dit, le Rio-Grande seule- ment les Etats-Unis activent leurs opérations. Un journal assure savoir de bonne source que l'in- tention du gouvernement, si ses propositions paci- fiques ne sont pas écoutées, est d'attaquer le châ- teau de Saint-Jean-d'Ulloa. Le 1er octobre serait fixé pour cette attaque, dont on presse les prépa- ratifs.

D'un autre côté, des lettres de la Balise datées du 10 août annoncent le départ de quatre cutters pour Brazos Santiago et de là pour Tampico. On sait déjà qu'un corps de troupes a également été dirigé par terre de Matamoros sur cette ville. Il est donc permis de présumer que l'on a résolu de la presser à la fois par terre et par mer pour se rendre maître de ce point du littoral.

Toujours est-il que l'avenir de cette guerre dé- pend aujourd'hui d'une question de temps. Les ouvertures du cabinet de Washington, le retour de Santa-Anna, la marche de Parédis et celle du gé- néral Taylor, ces quatre faits distincts, selon la manière dont ils se combineront, selon le point où ils se rencontreront, pourront produire des résultats tout différents et qu'il est impossible de prévoir.

(Courrier des Etats-Unis.)

ENCORE LE CANADIEN !

Nos lecteurs, qui ont lu la lettre de l'hon. A. N. Morin au sujet des récentes négociations, sont sans doute curieux de savoir, ce que le Canadien de Québec a répondu à cette lettre. Au point où ce

journal perfide et menteur est arrivé, rien ne lui coûte; aussi a-t-il sans scrupule et sans pudeur osé contredire les avancés de notre illustre corres- pondant. Pour couvrir un peu l'énormité de son audace démentie, le Canadien nous dit avec sa parole douce et mielleuse, qu'il regrette que M. Morin l'ait mis dans la nécessité de contredire quelques uns de ses avancés; mais le public qui sait juger n'est pas trompé par de vains mots, puisque le Canadien de fait contredit tous les prin- cipaux points et les plus importants, de la lettre de notre correspondant.

Le Canadien dit que l'hon. M. Morin s'est laissé tromper par les clabauderies de certains journaux; qu'il n'est pas vrai qu'il ait dit que M. M. Caron et Morin étaient d'accord, à accepter purement et sim- plement une situation dans le cabinet actuel; que sa version n'était pas très incorrecte; qu'il n'a pas cherché à diviser en sections ennemies et rivales les dis- tricts de Québec et de Montréal, à fonder la jalousie et la haine entre eux, etc. Quand à M. La Fontaine, le Canadien n'a rien à se reprocher, etc. N'est-ce pas là, lecteurs, contredire la lettre de M. Morin en entier? N'est-ce pas là le comble de l'audace et de la malhonnêteté?

Le Canadien se démasque de plus en plus; il vient de faire connaître jusqu'où il peut aller. La pente du mal et du mensonge est si rapide qu'il s'est laissé entraîner; son orgueilleuse vanité n'a pu se courber et se rendre à la pensée d'un humili- mais honorable retour à la vérité.

Vraiment cette fois, notre confrère nous a trompé. Nous nous attendions nullement à un semblable paragraphe de sa part. Le nom écrit au bas de la lettre que nous avons publiée: est un nom si vénéré parmi nous, un nom si honorable, si pur, si vertueux, qu'il est seul la meilleure garantie de l'au- thenticité et de la vérité du document au bas duquel il est posé. Celui qui porte ce nom est une de nos plus belles illustrations politiques, chevalier sans peur et sans reproches, qui pendant les vingt der- nières années a servi son pays avec un zèle, une fidélité inaltérables et un désintéressement digne des anciens jours.

Nos compatriotes n'apprendront pas sans indigna- tion, que le Canadien a donné un démenti for- mel à la parole de l'homme dont toute la popula- tion sans distinction d'origine, admire et honore également les vertus antiques et le caractère sans tâche; nous regrettons et nous sommes honteux que ce soit un journal français qui l'ait fait.

Le Canadien ne voit-il pas que M. Caron et M. Morin auraient été d'accord à accepter purement et simplement une situation dans le cabinet actuel. Mais s'il n'a pas écrit cette phrase, son paragraphe en exprimait l'idée en d'autres termes; M. Morin dit que le Canadien a exposé d'une manière très incorrecte la nature des négociations; le Canadien dit que tel n'est pas le cas; qu'il tenait cette ver- sion d'une personne de Québec, autre que M. Ca- ron qu'il avait lieu de croire bien renseigné. Il nous semble, à nous, que cette personne ne pou- vait être mieux renseignée que l'hon. M. Morin. Nous dirions là d'avance le Canadien, qui a natu- rellement ajouté: dans tous les cas, s'il y a eu du mal-entendu, il faut que notre auteur se soit mal exprimé ou que nous Payons mal compris!

Il nous semble que le Canadien aurait dû don- ner le nom de son auteur; quel est donc ce per- sonnage si bien informé des négociations ministé- rielles, mieux informé que ceux qui y prennent part et en sont les acteurs? Y aurait-il par hasard, sous main, des influences secrètes, des choses in- connues et non encore communiquées à M. Morin lui-même? Le ton mystérieux de la feuille réaction- naire semble vouloir le faire croire.

Mais que fait donc M. Caron, dans tout ceci? après la lettre de son honorable ami en justification de sa conduite et de ses motifs, ne doit-on pas s'attacher à quelques mois d'explication de sa part? Pourquoi garder le silence, dans une affaire aussi importante et dans laquelle, celui qui élève la voix pour le défendre est si indignement mal- traité?

Tout le monde sait que le Canadien est l'organe de M. Caron. Il est facile de s'en convaincre en le lisant; Pourquoi ce dernier ne fait-il pas pour M. Morin, ce que M. Morin a fait pour lui? Quelque soit l'opinion de M. Morin sur l'hon. président du conseil législatif, de sa conduite et de ses motifs; il nous sera permis à nous, comme un des organes de l'opinion publique en Canada de dire franchement la nôtre sur son compte. M. Caron voulait faire de la réaction l'autome der- nier, il en veut faire encore aujourd'hui; M. Ca- ron ne peut parler à M. La Fontaine d'avoir publié la fameuse correspondance, et c'est encore sous l'influence de ses sentiments d'hostilité per- sonnelle à ce monsieur, qu'il agit aujourd'hui, qu'il voudrait former un cabinet dont M. La Fon- taine ne serait pas, etc., etc.

C'est avec cette conviction que nous combattons contre ce que nous appelons les tentatives de re- plâtre ministériel, faites par M. Caron. Le lan- gage mystérieux et obscur du Canadien, et le si- lence du président du conseil législatif confluent nos craintes à ce sujet; il y a de sourdes menées en chemin.

Mais nous le répétons, tout cela sera inutile; les Canadiens, sans cause aucune ne se sépareront pas de leurs chefs; ils suivront l'hon. L. H. La Fontaine et l'hon. A. N. Morin, tant que ces mes- sieurs seront identifiés avec les vrais principes du gouvernement responsable, et la cause de la ma- jorité canadienne. Tous les efforts que l'on fera pour nous diviser seront infructueux. Si M. Caron ne veut pas comprendre cela aujourd'hui il le com- prendra plus tard, bon-gré mal-gré; en attendant il ferait bien de définir un peu sa position, s'il conceit qu'elle ne soit pas comprise.

LES CERTIFICATS DU COL. GUGY !!

Nous disions dans notre dernière feuille, la publication que fait en ce moment l'ex-colonel Guky de certaines attestations obtenues il y a longtemps, de plusieurs messieurs importants dans cette province; nous ne voulons pas rap- peler des temps malheureux; alors le col. Guky pa- rourait le pays; il pouvaît dans quelques localités se bien conduire, et faire des actes de justice. Il sollicitait des curés et des notables des campagnes, des certificats de ses actes d'alors; il les sollici- tait avec d'autant plus d'empressement et de pri- ères qu'il ne voulait pas que le souvenir en fût perdu. Il voulait de plus obtenir quelque petite récompense du gouvernement de sa majesté etc., c'est ainsi probablement qu'il arracha à quelques personnes des certificats et attestations pour un ob- jet et un but alors bien déterminés.

Mais l'ex-col. se sert aujourd'hui de ces at- testations, pour prouver quoi? qu'il est un homme maltraité, qu'il possède de l'influence en Canada, et l'estime publique!

Mais sa conduite depuis 1840 surtout, parle plus haut contre lui que tous les certificats ne peuvent le dire en sa faveur; d'ailleurs les messieurs qui pour se débarrasser de ses importunités ont signé des at-

testations alors, peuvent avoir changé d'opinion sur son compte depuis. Il ont droit de rétracter contre l'usage illégal qu'on vient faire de leurs noms en temps d'opportunité; c'est ce que vient de faire M. le Grand Vicaire Hudon, dans la lettre suivante qu'il nous adresse:

L'ex-adjutant général nous rappelle la conduite de certains messieurs qui obtiennent de leurs curés des certificats de pauvreté et une autorisation de solliciter la charité publique pendant un temps déter- miné, et qui cependant le font durer tant que le papier ne tombe pas en pièces; et encore même ils ont soin d'y laisser une doublure pour le faire durer plus longtemps.

M. LE REDACTEUR,

Ayant eu occasion de voir sur l'Aurore du 21 août dernier un certain nombre de certi- cats que le ci-devant adjutant général des mil- lices, le col. Guky, avait obtenus, il y a déjà plu- sieurs années, et qu'il vient de faire publier, j'ai cru devoir, pour ma part, réclamer contre une publicité que je n'avais jamais eu l'intention de donner sur les journaux.

A l'époque où le col. Guky sollicitait ces at- testations, il avait le désir d'être promu à la place qu'il vient de perdre, et les certificats qu'il de- mandait, ne devaient, selon que je l'ai compris, être présentés qu'au gouverneur d'alors. Mais depuis cette époque, les circonstances ont tel- lement changé, et les actes du col. Guky ont ex- cité un tel concert de plaintes de la part des ca- nadiens, que plusieurs de ceux qui ont signé alors ces attestations, hésitant, je pense, à le faire aujourd'hui, c'est du moins, la disposition dans laquelle je me trouve; et je crois devoir le manifester, puisque, sans mon consentement, le col. Guky a publié un certificat portant mon nom et délivré, il y a déjà six ans. Je ne nie pas l'authenticité de cette attestation portant ma signature ainsi que celle d'un autre prêtre res- pectable, mais elle était d'une nature privée, et n'avait pas été donnée pour être mise sur les journaux, surtout après un laps de temps si long; et si l'un ni moi n'avons eu l'intention de sanc- tionner les actes de la carrière future du col. Guky ni d'approuver en 1840, ce qu'il devait faire en 1846.

J'ai l'honneur d'être etc. H. HUDON Proc.

1er Sept. 1846.

ENCORE LE CANADIEN !!

Le Canadien de Québec a trouvé très impertinent que nous ayons pris pour argent comptant ce qu'on dit de lui ses confères de Québec et de Mon- tréal, à savoir que "le Canadien n'a plus rien de canadien que le nom;" et que nous ayons confir- mé ce jugement en disant: "l'homme qui aime mieux rester sujet colonial d'une métropole étran- gère, n'ayant avec elle ni communauté d'opinion, ni communauté de mœurs, ni communauté d'intérêts, ni communauté de religion, ni communauté de langage, qui souverain de deux populations égales devant sa justice, donne tout à l'une et rien à l'autre, n'a de faveurs que pour celle-là et de délices que pour celle-ci: l'homme qui pré- fère cet état d'oppression et de honteuse inégalité à l'honneur d'être libre et indépendant: cet homme peut être un bon anglais, mais il ne saurait, à coup sûr, s'appeler un canadien-français."

Le Canadien trouve que c'est là un singulier moyen de répondre. Mais il nous semble qu'il est fort naturel et fort logique. Si nous croyons en- consciencieusement que ce serait un bonheur et un honneur pour les canadiens de faire partie de la grande confédération américaine, si nous supposons qu'il puisse et doivent préférer l'état de peuple libre et indépendant à celui de colonie anglaise, c'est parce que nous croyons nous adresser à des hommes qui n'ont point oublié qu'ils sont français d'origine, qu'ils sont devenus anglais par accident, et chez lesquels les sentiments d'indépendance et de liberté, innés chez tous les hommes comme chez tous les peuples, n'ont point été étouffés par le temps et l'habitude de l'obéissance passive. Mais ce que nous croyons devoir rappeler à des canadiens-français, nous nous abstiendrons de le dire à des anglais; ce qui est juste et permis dans un cas serait absurde et inutile dans l'autre. La question est donc résolue pour nous, ou plutôt il n'y a pas de question, lorsque nous sommes convaincus que nous avons affaire à des hommes qui "n'ont plus rien de canadien que le nom." Ce n'est point à de telles gens que nous nous adres- sons, ce n'est point d'eux que nous nous occupons, nous avons donc le droit de fort peu nous occuper de leurs réponses. Nous leur parlons canadien, ils nous répondent anglais. Nous ne saurions nous entendre.

Le Canadien ajoute: "Quand nous aurons vu le Courrier prêcher aux colons de la Martinique et de la Guadeloupe qu'il vaudrait mieux pour eux secouer le joug de la France et s'annexer à la ré- publique d'Haiti, voisins d'eux, libre, indépen- dante, et qui professe une égalité parfaite, que de rester les sujets coloniaux d'une métropole éloi- gnée;" quand nous aurons vu flétrir ceux de ses concitoyens de la Martinique ou de la Guadeloupe qui préfèrent "cet état d'oppression et de honteuse inégalité à l'honneur d'être libres, indépen- dants, nous saurons peut-être à quoi nous en tenir sur ses principes d'honneur et sur le motif et la sincérité des conseils dont il est si prodigue envers les canadiens. Que dit le Courrier si un jour- nal anglais, s'érigant en apôtre de l'insurrection, conseillait aux colons français de la Martinique et de la Guadeloupe de s'affranchir de la domina- tion de la France et de s'annexer à la république d'Haiti, ancienne colonie française, devenue, elle aussi, "libre et indépendante," ou même à celle des Etats-Unis, qui est encore assez voisine d'eux? Nous savons bien ce qu'il dirait et du journal et du gouvernement anglais; mais nous attendons sa réponse à notre question pour le juger d'après ses propres paroles."

En vérité, nous sommes honteux pour le Cana- dien, de la naïveté avec laquelle il nous pose cette question, qui est son grand cheval de bataille. Est-il possible à un journal sérieux d'établir la moindre comparaison entre la situation du Canada vis-à-vis de l'Union américaine et celle de la Marti- nique ou de la Guadeloupe vis-à-vis d'Haiti ou de toute autre parti du monde? Si la Martinique ou la guadeloupe, au lieu d'être peuplées de français, l'étaient d'anciens anglais, d'habitants ou d'améri- cains, conquis par le droit du sabre, nous pourrions regretter, comme français, de voir ces colonies échapper à la domination de notre patrie, mais nous n'oserais accuser de criminels et de traitres

les hommes qui aspireraient à leur indépendance ou à une association écrite dans les lois inévitables de l'avenir. Il est des sentiments et des droits qui ne se prescrivent pas. Lorsque les Français, dont on invoque ici le nom, se sont séparés de la France, celle-ci les a combattus; l'histoire a flétri les cruautés dont ils ont souillé leur cause, mais personne n'est sentimentaliste assez insouciant pour les traiter d'ingrats ou de traîtres. Le Canada a beau prodiguer aux américains les titres de républicains, lynchés, incendiaires de convents, etc. : des injures ne sont pas des raisons, et l'histoire de la race anglaise qui habite le Canada pourrait fournir d'amples répliques. John Bull n'a pas grand chose à reprocher à Jonathan sous ce rapport, et ils ne sont pas frères pour rien. Mais en s'associant au dernier, les canadiens gêneraient au moins la liberté de s'administrer chez eux, comme bon leur semblerait, de faire leurs propres lois, et d'être gouvernés par leurs propres concitoyens, avantages qu'ils n'obtiendraient jamais de l'Angleterre. Ils cesseraient d'être exploités, pressurés par une race étrangère, ils deviendraient un peuple libre enfin, car la confédération américaine admet et consacre la souveraineté de ses divers membres; c'est un peuple formé de trente peuples. Il y aurait alors un Canada sur la carte du monde politique, tandis qu'il n'y a aujourd'hui qu'une province de l'Amérique anglaise du Nord. Du reste, en traitant ce grave sujet, nous n'avons point eu l'intention de pousser les canadiens à la révolte et à l'effusion du sang comme nous en accusent notre confrère et voisin l'Albion. Loin de nous cette pensée homicide! La séparation du Canada d'avec l'Angleterre et son incorporation aux Etats-Unis sont, dans notre conviction, des faits inévitables et que l'avenir réalisera d'une façon ou d'une autre. Nous nous sommes bornés à exposer cette conviction et à démontrer les avantages qui résulteraient, suivant nous, de cette transformation pour les canadiens-français. Mais plus nous sommes convaincus que ce grand acte d'émancipation est écrit dans le livre du destin, plus il nous semblerait imprudent aux franco-canadiens de chercher à acheter par la révolte et à payer de leur sang ce que la marche inévitable des événements humains leur donnera un jour pour rien ou pour peu de chose. Ce ne sont pas les canadiens qui seront jamais assez forts pour secouer le joug de l'Angleterre; ce joug tombera de lui-même ou les américains le briseront pour eux. Qu'ils attendent donc avec résignation et qu'ils laissent passer la justice de Dieu; voilà le conseil que nous leur avons toujours donné et que nous leur donnons encore. Nos prévisions peuvent être erronées, mais on ne les accusera pas de ne pas être désintéressées, car dans l'avenir que nous signalons aux canadiens nous faisons aussi bon marché des regrets de la France que des rêves de l'Angleterre, et quand nous sacrifierons les uns sur l'autel de l'indépendance canadienne nous avons bien le droit de faire bon marché des autres.

P. S.—Le *Canadien* accuse Mr. P. Chauveau, représentant de la ville de Québec, d'être l'auteur des renseignements qui nous avaient été transmis sur l'esprit du Canada en général, et de l'électeur canadien, en particulier. Cette supposition est complètement erronée et nous la démentons dans les termes les plus absolus. Le *Courrier des Etats-Unis* s'honore d'avoir Mr. P. Chauveau pour correspondant à Québec, mais ce publiciste ne nous a jamais rien adressé qui n'ait été signé de ses initiales.—*Courrier des E.-U.*

ÉTAT SOCIAL.

C'est un triste et déplorable spectacle que présente aujourd'hui notre société canadienne. Il regne partout un malaise, un mécontentement qui résultent nécessairement de notre état politique anormal. Il y a quelques jours la *Gazette de Québec* contenait un tableau de la population du Bas Canada d'après les derniers recensement. En voyant ces chiffres, on est convaincu de l'immense majorité de la population française. Le chiffre s'élève à 690,752 âmes. Le nombre des nés d'origine française s'élève à 524,307; et ceux d'origine anglaise à 83,869; ceux nés d'Angleterre à 11,859; des Etats-Unis 11,946; d'Irlande 43,982; et d'Écosse 12,392. Comment peut-on trouver la paix le contentement ici quand les 524,307 canadiens français du Bas Canada n'ont pas un seul homme pour les représenter à la table du conseil exécutif? et c'est là le gouvernement colonial que l'on vante! ainsi dans quel état sommes nous tombés; nos institutions publiques languissent, il n'y a plus de confiance, il n'y a plus de crédit public, notre éducation notre agriculture ne font plus de progrès; notre commerce est ruiné, nos travaux publics arrêtés, nos coffres épuisés. Nos institutions judiciaires et municipales ne fonctionnent qu'avec la plus grande misère.

Voyez la corporation de Montréal qui s'est ressentie le plus des vices de notre système politique, quel désolat tableau ne présente-t-elle pas aujourd'hui? Comment les Canadiens sont-ils représentés là-dedans? Nous ne voulons pas faire injure à ceux de nos compatriotes qui ont le courage d'y siéger et de protester contre les injustices dont nous sommes les victimes, loin de nous cette idée; mais avec qui leur faut-il siéger, à la table du conseil de ville? avec de misérables gens élus par fraude et par violence, qui n'ont aucun respect pour nos droits ou pour la vérité, et qui voudraient anéantir toute la race canadienne-française, s'ils le pouvaient.

La correspondance suivante sur nos affaires municipales vient à propos illustrer nos avancées et la position que nous prenons, et faire voir toute l'injustice des injustices dont les Canadien-Français sont les victimes sous l'administration actuelle.

LE SYSTÈME DE PROSCRIPTION A LA CORPORATION DE MONTRÉAL.

Avant la formation de la corporation Sydenham, les charges importantes de la cité de Montréal étaient remplies à la satisfaction du public par des hommes consciencieux et capables. Par exemple la charge de clerc du marché à foire était remplie par notre estimable et laborieux concitoyen, Michel Bibaud, etc., et celle des marchés en général par M. Leprohon. Les critiques et le machiavélisme le plus dégoûtant firent ces respectables citoyens à abandonner des postes qu'ils remplissaient avec honneur. Les persécutions, les injures, non ne fut épargné envers eux pour leur faire abandonner leurs charges. Ils abandonneront en effet. Et pour les remplacer on nomma M. Maurice Earleley, un soldat, comme clerc du marché à foire, ou il ne vient que des Canadiens qui apportent du foie, et qui ne parlent que le français; et cet officier public ne comprend ni ne parle le français, et reçoit un salaire de £125 outre son logement et les dépenses casuelles, pour une charge dont les devoirs sont remplis par M. Schwartz, son député qui a un salaire de £75 et son logement.

La place du marché Neuf a été remplie pendant quelque temps par un nommé Brown, aussi un soldat, mais il a été remplacé par M. Bourdon. La place du marché Ste. Anne a été donnée aussi à un soldat, M. Abbot qui n'entend ni ne parle le français; mais la besogne est faite par un Canadien qui ne reçoit que £45 par année. Voilà pour les marchés. Passons en revue quelques autres départements.

La charge de trésorier était remplie par M. Auger. Cet homme faisait seul la besogne avec un assistant. Le bureau était extrêmement bien tenu. L'ouvrage n'était jamais en arrière. Les cotisations étaient régulièrement payées sans plainte sous cet homme recommandable et consciencieux. Malheureusement la mort l'a enlevé à ses occupations, il a eu pour successeur M. Arthur Ross qui tient du gouvernement les charges de la collection des licences de mariages et de tavernes, etc., il a en outre des affaires privées qui demandent la plus grande partie de son temps. Aussi est-il rarement au bureau de la trésorerie municipale.

Qu'arrivera-t-il donc? C'est que la besogne va très-mal. L'ouvrage n'est pas fait ou mal fait. Les officiers secondaires n'ont point de responsabilité. On voit un grand nombre de commis dans ce bureau qui ne sont pas capables de donner une réponse en français aux citoyens qui vont pour payer leurs taxes.

Le département du greffier de la cité a été de nouvelle création; c'est dans le mois d'août 1840 que la corporation Sydenham a commencé à fonctionner. Si l'on retranchait ailleurs tous les Canadiens pour faire place à des étrangers, assurément on ne devait pas attendre que la charge de greffier de la cité serait donnée à un Canadien consciencieux et capable. Elle fut donnée au fils d'un soldat, M. Sexton. M. Bodley, employé dans ce bureau était aussi soldat.

En décembre 1842, lorsque le conseil devint électif et qu'il était nécessaire de faire faire l'ouvrage en français, car avant cette époque on ne parlait pas de français à la corporation; un seul Canadien alors entra dans ces bureaux. Mais à quelle persécution n'a-t-il pas été en butte? que d'outrages, que d'insultes de toutes espèces, n'a-t-il pas endurés? Il faisait tout seul l'ouvrage de plusieurs départements. Mais ce n'était pas assez, on tâchait de faire croire que ses services étaient d'une minime importance comparés à ceux des autres, comme on peut le voir par un rapport confectionné à cette effet pour le mois de Février et présenté au conseil en avril 1845. Aujourd'hui on redouble d'intrigues dégoûtantes pour obliger cet autre canadien qui a rempli ses devoirs à la satisfaction du public; à abandonner son poste pour faire place à un autre sans doute. N'y aura-t-il pas un terme à cette proscription dans une ville dont la moitié de ses habitants sont canadiens-français? Ne vaudra-t-on jamais justice au mérite? L'intrigue et la noire calomnie réussissent-elles toujours à faire croire que tout canadien est incapable de remplir aucunes charges?

Mais ne finissons pas sans dire un mot du département des chemins. Cette charge était aussi remplie autrefois par un canadien recommandable; M. Jacques Viger, sous la direction duquel les travaux de la corporation se faisaient alors avec économie et avec équité. L'ouvrage se faisait dans ces heureux temps d'une manière solide et durable. Les *Jobbings* n'étaient pas à l'ordre du jour. Mais depuis lors, dans quel horrible état de banqueroute le favoritisme, les *jobbings* et les spéculations secrètes ont-ils plongé notre pauvre cité? Dans quel oubli de l'équité de s'est-on pas jeté?

Ce département a été le couronnement des iniquités de la corporation Sydenham. Des sommes énormes ont été follement dépensées dans des localités favorites; des hommes privilégiés seuls et d'une certaine trempe politique avaient les contrats de la corporation. Des hommes sans connaissance aucune des premiers rudiments de l'arpentage étaient employés à gros salaires à arpenter et niveler les rues. Qu'en est-il résulté? C'est que des indemnités considérables ont été payées aux individus lésés par l'ignorance de ces prétendus arpenteurs. C'est qu'on a fait et défilé à grande frais des ouvrages considérables pour des canaux ou égouts, parce que les niveleurs avaient été mal donnés. Des milliers de louis ont été dépensés de cette manière à cause de la stupide ignorance des personnes préposées à ces travaux. C'est ainsi qu'on pouvait des prétendus ingénieurs architectes pour gaspiller les deniers de la cité. Et dans quel état se trouvent aujourd'hui les travaux faits en 1841 et 42? Dans un état de décadence, complète. Les égouts coulent déjà d'eux mêmes; les pavages en blocs de bois sont dans un horrible état. Il n'est que juste de dire qu'aujourd'hui le premier officier du département des chemins est un jeune homme capable et consciencieux qui remplit son devoir avec satisfaction. Mais il est entré peut-être trop tard à l'emploi de la corporation pour que ses services puissent être appréciés comme ils le méritent par l'être dans une autre circonstance. Il n'a plus qu'à réparer les fautes de ses prédécesseurs. Espérons que la réforme s'opérera dans tous les départements de notre municipalité et que l'on commencera par faire une réduction du nombre d'employés qui englobaient une grande partie des revenus de notre cité. La multitude d'employés cause la confusion et nous ne voyons pas pourquoi l'on n'adopterait pas ici le système économique suivi à Québec. Nous voyons aussi que la plupart des emplois de notre corporation sont de fait sous le contrôle de certains officiers, c'est un abus qu'il faut réprimer. Les emplois devraient être donnés par le conseil sur le mérite des individus et non laissés aux caprices de certains chefs de département.

Nous approuvons cordialement les remarques de notre confrère du *Times* sur l'abus qui existe de la part des entrepreneurs de bâtisses sur les principales rues de notre ville. Ces messieurs semblent croire que la rue devant ces bâtisses leur appartienne, et qu'ils en puissent faire un chantier. Le trottoir en cet endroit est généralement obstrué de telle sorte qu'il devient presque impossible d'y passer, puis la grande moitié de la largeur du chemin est occupé par des morceaux de pierres et de briques. Mais sans contredit le plus dangereux de ces abus, est comme le remarque le *Times* la façon qu'ils ont nouvellement adoptée de faire tailler quelques uns de leurs ouvriers sur ces lieux; de sorte que lorsque vous passez, il vous faut soigneusement vous détourner, et même vous garantir les yeux de la main, car vous êtes assailli d'une grêle de petits éclats d'autant plus dangereux que ces cristaux sont tranchants comme le verre. C'est là un de ces abus qu'on devrait arrêter immédiatement. Et cependant il se pratique tous les jours depuis longtemps.

LE HERALD ET LE CANADIEN.

Ces deux confrères, les meilleurs amis, les seuls amis, de la nationalité française en Canada, déchirent à belles dents la *Revue Canadienne*, parce qu'elle ose démasquer les gens sans façon, signaler les apostasies, et dénoncer les turpitudes des roués politiques. C'est vraiment trop d'honneur nous faire, messieurs du *Herald* et du *Canadien*, car vos dénigrements, vos injures et vos insolentes personnalités sont en ce pays des lettres de recommandation. On sait que vous vous attaquez à tout ce qu'il y a d'honnête et de respectable. Ainsi toutes vos escobarderies ne méritent aucune réponse.

MONOPOLES.

Nous voyons par les procédés du Conseil de Ville que deux individus MM. Macdonald et Speer ont demandé le privilège exclusif du ramonage des cheminées dans la cité de Montréal et que la cité soit divisée en deux parties pour cette fin, et qu'il ne soit pas donné de licence à d'autres qu'à eux. Nous ne savons pas trop quel est le but de cette demande extraordinaire. Si c'est pour obtenir des privilèges funestes aux citoyens en général, nous dirons que nous avons déjà trop d'abus de cette espèce et nous réclamons contre cette demande exclusive. Mais si la Corporation divisait la ville en deux ou trois sections pour les fins du ramonage, sans donner des privilèges à certains individus au détriment des citoyens en général, peut-être ce plan, réusirait-il mieux que le système actuel, surtout si ces officiers étaient responsables de leurs charges et de la manière dont les cheminées seraient ramonnées.

Dans tous les cas il faut se mettre en garde contre la manie des privilèges. Nous espérons de la Corporation quelque bon système pour le ramonage des cheminées.

Nous savons malheureusement que pendant deux ou trois ans le ramonage des cheminées de la cité a été donné par contrat à certains individus, les citoyens ont été très mal servis et qu'il s'est exercé des concussionnaires de la part des contracteurs sur les citoyens que l'on faisait payer plusieurs fois pour le même objet et sans que les cheminées fussent ramonnées.

On lit dans le *Herald* que le bruit ayant couru qu'un meurtre avait été commis à Varennes, M. Delisle et le Col. Ermatinger s'y transportèrent. Voici ce qu'ils apprirent. Le 3 d'août deux hommes Noisau et Loiseau se promenaient sur le même cheval. Ils rencontrèrent une personne que Noisau prit pour un Irlandais. Ils commencèrent à se quereller de cet homme, qui leur répondit sur le même ton. Loiseau descendit pour le battre, mais l'étranger ayant tiré un contenu lui en donna un coup dans la main puis se sauva à travers les champs. Loiseau prit un hâton et le suivit hors la portée de la vue de Noisau qui resta à cheval. Loiseau revint alors et dit qu'il lui avait donné une bonne volée. Il rapportait aussi un chapeau et un gilet qu'il avait ôtés à l'étranger. Comme toutes les traces de ce dernier se trouvaient perdues, on soupçonna Loiseau de l'avoir tué et enterré. C'est ce bruit qui donna lieu à l'enquête. Loiseau avoua avoir battu l'homme, mais il dit qu'il partit, pouvant à peine se soutenir il est vrai, et qu'il avait laissé tomber un paquet. Qu'il avait remis son chapeau et son gilet à M. Lalumière pour les lui remettre s'il le voyait. M. Lalumière remit en effet ces articles, et le propriétaire du terrain sur lequel s'était passé l'affaire, M. Brunelle vint déposer un paquet qu'il avait trouvé sur sa terre, qui contenait des vases d'église. Cette circonstance fit songer que l'homme qu'avait battu Loiseau pouvait être le voleur de l'Eglise de Repentigny. On fit venir l'Allemand qui était en prison, sous prévention d'avoir commis ce crime, et quoiqu'il fut parmi plusieurs autres, il fut identifié sur le champ par Loiseau. Le prisonnier déclara connaître le chapeau et l'habit; qu'ils appartenaient à son frère, qui avait en effet, été battu et était maintenant parti pour les Etats.

On trouva dans la poche de l'habit un morceau d'argent doré.

La mise au profit de la maison des Dames du Bon Pasteur et des incendiés de la Prairie a eu lieu avant-hier après midi, dans le nouveau marché. L'affluence de monde était assez considérable et les Dames qui se sont si généreusement dévouées à cet acte de bienfaisance ont vu leurs efforts couronnés du plus grand succès. Le produit s'est élevé à plus de £200, tant pour les douze articles qui étaient annoncés dans la raffle que pour le tirage de différents petits objets qui ont été vendus à la loterie. Le public canadien a apporté beaucoup de zèle dans cette circonstance, mais tout le mérite doit retomber sur les Dames qui étaient à la tête de ce bazar. Il est juste de mentionner leurs noms, ce sont Mesdemoiselles Laframboise, Lamontagne, Leprohon et Arnoldi. Tous les différents articles qui ont été raffles, parmi lesquels se trouvaient plusieurs objets de chefs-d'œuvre de broderie, avaient été confectionnés par ces Dames, fruit d'un travail assidu de plusieurs mois. D'autres Dames qui ont tenues des tables de rafraichissements et de fruits ont aussi puissamment contribué à augmenter la recette. Quelques Messieurs, à la tête desquels se trouvait le Rév. Messire Arraut, qui ont surveillé les apprêts et le tirage de la raffle, méritent aussi les plus grands éloges.

Voici la liste des articles et les noms des personnes qui les ont gagnés:—

- 1. Un sofas, richement brodé, Mad Latourelle.
2. Un Fauteuil, M. E. Hausseman.
3. Une causeuse, M. E. A. Dubois.
4. Une chaise de fantaisie, Mad de Rocheblave.
5. Ottomane, No. 1, M. Alfred Patrick.
6. Ditto. No. 2, Messire J. Vinet, prêtre.
7. Ditto. No. 3, M. Louis Kelleny.

- 8. Une carabine, M. De Lagrave.
9. Une guitare, No. 1, M. E. M. Leprohon.
10. Une guitare, No. 2, Mlle de Chantal.
11. Un tableau, No. 1, M. Thadée Patrick.
12. Un tableau, No. 2, Mad Delvechio.

La correspondance de Québec du *Times* nous donne les détails d'une affaire arrivée dimanche matin vers 8 heures entre M. Chauveau M. P. P. pour le comté de Québec et MM. Jacques Crémazie avocat et Joseph Crémazie notaire. Il paraît que les MM. Crémazie ont lâchement assailli M. Chauveau, qu'ils ont rencontré seul dans la côte Deléry. Les faits ont été prouvés devant le magistrat de police, qui a condamné les délinquents à £300. chaque de dommages et les frais.

La *Gazette des Trois-Rivières* parle de l'établissement prochain d'une branche de la Banque de la Cité de Montréal, aux Trois-Rivières.

La récolte de blé paraît devoir être bonne cette année. M. MacBoan de Berthier nous dit que 25 minots du blé de la MerNoire ont produit chez lui 400 minots.

La 7e livraison de l'*Album littéraire et musical de la Revue Canadienne*, en conséquence de quelques retards dans nos bureaux, ne paraîtra que le 15 de septembre courant. La 8e paraîtra aussi dans le mois de septembre.

LE FEU DANS LES BOIS DEPUIS BEAUHARNAIS jusqu'à SODENBURGH!!— Nous apprenons à l'instant ou nous mettons sous presse, par un voyageur qui arrive du Haut-Canada, que le feu s'est déclaré il y a quelques jours dans les bois de Beauharnais et s'est étendu avec une grande rapidité jusqu'à Sodenburgh; brûlant non seulement les bois, mais les habitations et les moissons. Plusieurs cultivateurs ont fait de grandes pertes; on espère que la pluie de la nuit dernière a pu arrêter ses ravages.

ACCIDENT.— Samedi dernier, vers 5 heures de l'après-midi, un des fils de M. Sylvestre Faillé, de la Prairie, s'en allait à la chasse, son frère aîné le rencontre, le moque sur son peu d'habileté comme chasseur et se met en devoir de s'emparer de son arme, il en suit donc avec violence l'extrémité du canon, la gachette qui n'était pas recouverte s'embarrassa dans les habits du jeune frère ce qui fit partir le coup à l'instant; l'aîné, qui se nommait François fut atteint près du cœur et mourut quelques moments après.

P. S.— Six heures P. M.— La Malle d'Europe du 19 août, n'est pas encore arrivée, à l'heure où nous mettons sous presse.

Naissances.

Au Village d'Industrie, le 1er Septembre la dame du Docteur C. Hall, a mis au monde un fils.

Par J. D. Bernard.

VENTE ETENDUE DE FOURRURES ET PAUX MANUFACTURÉES.

AUX Magasin du sous-signé, JEUDI, le 10 SEPTEMBRE prochain, sera offert au commerce par Eucan Public, un grand assortiment de FOURRURES et PAUX manufacturées et non manufacturées. Les particularités seront données dans un autre avis.

- 100 balles Ouate en paquets,
50 do Ouate en balles,
100 pièces étoffe canadienne grise, du Sault au Récollet
50 do étoffe 5-4 américaine,
1 caisse Filasse saison extra-fine,
2 do Ceintures de Caoutchouc,
6 ballons Bottines de Prunelle,
3 balles étoffe d'automne pour Veste.
Le tout sera vendu sans réserve.
Conditions libérales.
La vente à UNE heure précise.
J. D. BERNARD.

POELES, & C., DE LA MANUFACTURE DE QUEBEC.

A vente régulière annuelle des objets ci-haut mentionnés, aura lieu aux magasins du sous-signé MER CREDI, le 16 SEPTEMBRE prochain, auquel temps il sera offert au commerce un grand assortiment de POELES DOUBLES et SIMPLES, à PATENTES et autres, CHAUDIERES à SUCRE, FOURNEAUX PORTATIFS, etc, etc. Les particularités seront données dans un autre avis.

— Conditions Libérales—
La Vente à UNE heure précise, P. M.
1 septembre.
J. D. BERNARD

Par Cuvillier & Fils.

Objets en Fonte de St. Maurice et des Trois-Rivières.

A VENTE annuelle et régulière des objets ci-dessus mentionnés aura lieu aux Magasins des sous-signés, MARDI, le 8 SEPTEMBRE prochain, auquel temps sera vendu, sans réserve, un assortiment étendu de:—
Poèles doubles et simples
Poèles de salon et de cuisine
Poèles à frire, Rafraichissoirs, Devants de Poèles, Dessous de Poèles, etc., etc.
Et un assortiment de Fer en barre, &c.
Les détails seront donnés dans une autre annonce.
— Conditions faciles.—
La Vente à UNE heure.
CUVILLIER & FILS.
25 août.

ASSOCIATION

ST. JEAN-BAPTISTE.

L'ASSEMBLEE GENERAL TRIMESTRIELLE des Membres de l'Association aura lieu, conformément aux règlements, LUNDI prochain, le 7 SEPTEMBRE courant, à 7 heures précises dans l'un des magasins vacans de J. Boulanger, sur Notre-Dame. MM. les Centurions sont spécialement priés d'assister à cette assemblée.
LUDGER DUVERNAY, Commissaire Ordonnaire.
4 septembre.

O. BEAUCHEMIN, Bâilleur, informe ses amis et le public en général, qu'il a transporté son Atelier dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent, -mal



ECLUSE ET DAM A ST. OURS.

DES SOUMISSIONS seront reçues au Bureau du Département des Travaux Publics jusqu'à LUNDI, le 14 courant à DIX heures A. M. pour l'Entrepris des Ecluses et Dams à St. Ours, sur la Rivière Richelieu, (d'après un plan modifié). Les plans et devis peuvent être vus à ce Bureau, où toute information ultérieure pourra être donnée.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Sec. Bureau des Travaux Mon-réal, 4 sept. 1846.

CONCERT VOCAL.



M. TEMPLETON. LE CELEBRE VOCALISTE.

DES THEATRES ROYAUX DE DRURY-LANE ET COVENT-GARDEN, LONDRES.

L'honneur d'annoncer au public de Montréal qu'il donnera un de ses.

AMUSEMENT POPULAIRES DE MUSIQUE

INTITULE LA ROSE, LE TREFLE ET LE CHARDON.

VENDREDI SOIR, 4 SEPTEMBRE, A L'HOTEL DALEY.

Dans le cours de la soirée M. Templeton introduira plusieurs Chansons favorites Anglaises, Irlandaises et Ecossoises et la Grande scène "all the best now" telle que chantée originellement par M. Templeton dans l'Opéra favori de La Somnambule, avec le regrettable Malibran, aux Théâtres royaux de Drury-Lane et Covent-Garden. Cartes d'Admission: unécu chaque, et livre des paroles prix 7/6. On se procurera à la porte. Les particularités seront données dans les affiches du jour.

On commencera à HUIT heures. 4 septembre 1846.

COMTE DE BERTHIER

UNE Exhibition publique sera tenue au village d'Industrie, mercredi, le 14 octobre prochain à 10 heures A. M. après laquelle les prix annoncés, dans les affiches distribuées aux portes des églises de chaque paroisse du Comté seront décernés par le comité de régis de la société d'agriculture du dit comté de Berthier.

Par ordre A. D. BONDY Secrétaire.

Berthier 4 septembre 1846.



LIGNE DE DILIGENCES

Entre le Village d'Industrie et la Vallrie.

Le Soussigné prévient ses amis et le public en général qu'il a établi une ligne de diligences entre le Village de l'Industrie et la Vallrie. Les voyageurs trouveront toujours ses voitures à la Vallrie à l'arrivée des Steamers. Il procurera aussi des EXTRAITS à ceux qui désireraient se rendre dans les paroisses environnantes. Les prix sont modérés.

JOSEPH DESCHAMPS. Village de l'Industrie, 4 Sept. 1846.

A VENDRE

10 CAISSES d'ardennes pour les Ecoles

Ételle livres de vie Dialogues et petits Drames Grammaires des frères

Exemples

AUSSEI.— Une superbe guitare à clef

Attendus de jour en jour par la Lord Collenwood et le Leander.

Pièces à moulages Sect., moulages Françaises, et autres articles.

LOUIS DELAGRAVE. No. 60 Rue des Commissaires. 4 septembre.

Societe d'Agriculture.

COMTE DE BEAUHARNAIS

LA QUATRIEME EXHIBITION de cette Société

Annoucée comme devant avoir lieu près de l'Hotel RAYSON, NORTH GROSVE-TOWN, VENDREDI, le 2 OCTOBRE prochain, aura lieu ce jour-là au VILLAGE DURHAM ORMSTOWN, au lieu du premier endroit.

Par ordre, R. H. NORVAL. Beauharnais, 4 septembre 1846.

Encore plus d'attraction

A LA SALLE DES ODD-FELLOWS.

A COMMENCER CE SOIR

DEUX NOUVEAUX TABLEAUX,

DANS LE STYLE DAGUERRE,

SAVOIR: LES FUNERAILLES DE NAPOLEON,

ET LA DESTRUCTION DE BABYLONE,

AVEC LA CATHÉDRALE DE MILAN,

ET LE FESTIN DE BALTHAZAR.

Admission, 2s. 6d. Les portes seront ouvertes à sept heures et demie et le spectacle commencera à HUIT heures ET DEMIE précises.

IL Y AURA UNE EXHIBITION EXTRA LES MERCREDI ET SAMEDI.

Commencant à 3 heures après midi.

Pour plus amples particularités, voir le Programme. 25 août.



MADRIERS ET CHEVRONS.

DES PROPOSITIONS seront reçues au Bureau des Travaux Publics, jusqu'à MARDI, le 22 de SEPTEMBRE prochain, pour la livraison des MADRIERS et CHEVRONS suivants, savoir: Pour cette partie du chemin des principaux Townships de l'Est, entre CHAMBLEY et ABBOTSFORD, mesuré comme les sections 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, et 17.

546,000 pieds de MADRIER, de trois pouces d'épaisseur, et huit pieds de long et 210,000 pieds de CHEVRONS, de six pouces sur quatre, et depuis 16 jusqu'à 24 pieds de longueur, on préférera de 20 à 24 pieds.

Pour le chemin de ST. JEAN, et de STANBRIDGE, entre la place et-dessus et le coin de Sijer, 623,000 pieds de MADRIERS et 236,000 pieds de CHEVRONS des mêmes dimensions telles que ci-dessus mentionnées.

THOMAS A. BEGLEY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Montréal, 1er septembre 1846.



DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Bureau, jusqu'au DIXIEME jour de SEPTEMBRE prochain, pour la réparation du PONT DE LA CHAUDIERE, conformément à la spécification qui peut voir soit à ce Bureau, soit chez le Gardien de Pont, soit chez N. H. BARRÉ, ingénieur civil, à des fins de soumissions devant être enclavées à l'adresse de la réparation du Pont de la Chaudière, et adressées au sousigné.

THOS. A. BEGLEY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Montréal, 28 août 1846.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT.

ÉTATS du quartier finissant le 31 août. Montant déposé durant le quartier finissant ce jour. £12,268 7 6 Montant retiré. 1665 6 1

Balance due aux déposants ce jour. £10,603 1 5. La Banque est ouverte, à l'ordinaire tous les jours depuis dix heures à trois heures et vendredis depuis six à huit heures P. M.

Par ordre du Bureau JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Banque d'Épargne de la Cité et du District, Grande rue St. Jacques, 1er septembre 1846.

COMMUNICATION, TOUTS LES JOURS, ENTRE MONTRÉAL ET LES SOURCES DE VARENNES.

LES POSSESEURS actuels de ces CÉLÈBRES SOURCES viennent de compléter les arrangements suivants afin d'établir entre MONTRÉAL et le JOLI VILLAGE DE VARENNES une COMMUNICATION RÉGULIÈRE de TOUTS LES JOURS, qui puisse offrir au public et aux voyageurs, désirant visiter les Sources et le Village, toutes facilités possibles de la faire convenablement.

LE STEAMER ST. LOUIS, Quitte Montréal tous les DIMANCHES à UNE heure P. M., et revient dans l'après-midi. Prix du Passage pour aller à revenir TRENTE SOUS. La semaine le "St. Louis" part pour VARENNES les MARDI et MERCREDI, à 4 heures P. M., Prix TRENTE SOUS.

LE STEAMER DAVID AMES, Laisse MONTRÉAL pour VARENNES tous les JEUDI MATIN, à NEUF heures précises et revient de bonne heure le soir. Prix du passage, pour aller et revenir, QUARANTE SOUS. (Servantes et Enfants moitié prix.)

Les jours intermédiaires, c'est-à-dire, les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS, UN OMNIBUS

Partira de Varennes dans la matinée et passera dans l'après-midi à cinq heures aux principaux Hôtels de cette ville pour prendre les passagers et les conduire aux SOURCES. Prix pour aller et revenir CINQ CHELINS. (Servantes et Enfants moitié prix.)

Un voyage à cette saison aux SOURCES DE VARENNES situées sur les bords pittoresques du St. Laurent, ne peut qu'être très agréable et très salutaire.

Les personnes qui désireraient passer quelques jours au Village, trouvent là d'excellents Hôtels pour les recevoir. Les possesseurs actuels des Sources, tout en remerciant le public de son patronage passé peuvent passer aujourd'hui, qu'à l'avenir, rien ne sera égaré ou négligé à leur Hôtel, pour rendre le séjour des voyageurs et des Visiteurs tout à fait agréable et confortable. Ils ont espéré que leurs efforts recouvreront l'approbation générale.

LUCIEN KENT. Montréal, 31 Juillet 1846.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Himek, A. Laloeque, V. Président H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWit, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de £50 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessous de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUTS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire. Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Oratoire Hôtel. 2 juin 1846.

AVIS AUX VOYAGEURS.

HOTEL DU CANADA, RUE ST. GABRIEL

MME. ST. JULIEN, informe ses amis et le public que les améliorations récentes, dans le goût européen, qu'elle vient d'introduire à son établissement lui permettent d'offrir tout le confort désirable au voyageur comme aux pensionnaires résidents.

LES PARTIERS trouveront de spacieux appartements, bien aérés, des salons récemment meublés et les soins les plus attentifs.

MME. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu et qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le confort aux Dames et Messieurs (voyageurs ou résidents).

M. R. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissaires à côté du Bureau du Rail-Road. 25 août 1846.

A VENDRE, AUX VOGES DE J. D. BERNARD.

UN assortiment de Chapeaux Français, pour hommes, dans le nouveau goût. L. DELAGRAVE.

PIANOS Orgues, bien adaptés pour les Églises & Oratoires d'Église, consistant en Robe pour St. Sacrement, Chape pour doct., Croix brachée, Bâtes à Stes. Haines, et Statues de la Vierge en plâtre de deux grandeurs.

Une superbe statue de la Vierge argentée. L. DELAGRAVE. A vendre à la même place.

Pâtés de Foie gras, Dindes truffées, Truffes en bouteilles, Pointes d'Asperges, Sardines à l'huile, etc. Vina français, en petits quarts de 15 gallons chaque, de do en caisses de 12 douz. de bouteilles. Vins d'Espagne, en quarts de 30 gallons, Vin de Port en pipes, Vinaigre de vin blanc, Champagne en caisses et paniers, de Rubart père et fils, do do de Menet et Chaudron, do do de St. Perry, rosa, do mousseux, de la maison de Florant Faure. L. DELAGRAVE.

A vendre aussi à la même place. Rubans français, Gants français, Pluie de soie noir, Parapluie à cannes, Et une variété d'autres articles. L. DELAGRAVE. 21 juillet 1846.

M. R. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissaires à côté du Bureau du Rail-Road. 25 août 1846.

SWORDS HOTEL.

M. SWORD ayant cédé l'Hôtel qu'il occupait depuis un grand nombre d'années dans la rue St. Vincent à M. MICHAEL O'NEIL, ci-devant du City-Hotel, rue St. Paul, il espère que le public voudra bien continuer son patronage à son successeur.

De sa part M. O'NEIL, sollicite respectueusement ce même patronage qui a été accordé à son prédécesseur. L'expérience qu'il a acquise depuis 13 ans dans ce genre d'affaires lui fait espérer qu'il saura mériter l'encouragement qu'on voudra bien lui accorder.

Ses Vins et ses Liqueurs seront de la meilleure qualité, et sa Table sera toujours abondamment fournie des meilleurs Mets que le Marché peut offrir.

M. O'NEIL saisit cette occasion pour faire ses sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui ont toujours accordé au City-Hotel, pendant plusieurs années, et il les invite à lui continuer le même support dans son nouvel établissement, où ils seront servis dans le meilleur goût et à des prix très-mo-dérés.

M. O'NEIL. 31 juillet. 21 juillet.

FRED. CARLISLE, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, nettoie et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, à des prix modérés. 25 juillet, 1846.

OPPOSITION. LA LIGNE DU PEUPLE.

JUSQU'A nouvel ordre, le Steamer QUEBEC le plus rapide de l'AMÉRIQUE BRITANNIQUE ne sera parti comme suit: De Québec, les LUNDIS, MERCREDI et VENDREDI à sept heures P. M. De Montréal, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à huit heures P. M. Québec 25 juillet. J. WILSON.

Les différents journaux de cette ville et de Montréal voudront bien donner à cet avis trois insertions.—J. W.

PHARMACIE CANADIENNE, Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques.

Maison de l'Hon. L. H. LaFontaine, (Habite le Dr. Wilson.) ON trouvera constamment à cette Établissement un assortiment général de

DROGUES, REMÈDES A PATENTES, PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c. Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises.

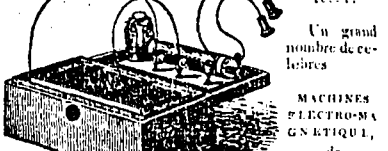
Les adresses de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront énumérées avec le plus grand soin. Consultation à toutes les heures de la journée. 31 juillet. ED. TRUDEL, M. D.

Nouvelle Pharmacie, Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

DIRECTEMENT VIS-À-VIS L'HOTEL DONEGANA. LES sousignés ayant d'acheter l'établissement, ci-dessus au l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'il sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c. d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTE lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.

Les sousignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN praticien homéopathe, de Montréal.



Un grand nombre de machines ÉLECTRO-MAGNÉTIQUES, de SHERWOOD.

Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les sousignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.

Le Dr. COTE a son bureau voisin de la Pharmacie où il sera constamment assés afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique. N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

REFORMISTES, ATTENTION!

Procurez-vous cet ouvrage remarquable, écrit dans vos intérêts. A VENDRE CHEZ MM. ARMOUR ET RAMSAY RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER, UN PAMPHLET EN LANGUE ANGLAISE, SUR LES AFFAIRES DU CANADA. Par un Canadien. Prix:—TRENTE SOUS. Montréal 31 juillet 1846.

SANATOGA SPRINGS. LAFAYETTE HOUSE, BROADWAY, TOUT PRÈS DE L'EMBARCADERE DU RAIL-ROAD.

J.-B. RICARD, Restaurateur Français, dont la maison a été dernièrement incendiée, prévient MM. les voyageurs qu'il vient de monter un autre établissement en face de celui qui a été détruit, et qu'il a réuni dans ce nouvel hôtel tout le confort que l'on peut désirer.

Toile à Blueaux, de Hollande DE PREMIERE QUALITE. A VENDRE par le sousigné, rue des Commissaires, No. 105, porte voisine du bureau de Chemin de Fer du St. Laurent et du Champlain. L. DELAGRAVE. 28 août.

AVIS

À compter de LUNDI, le 30 du courant, le RICHE-ALIEU laissera le port de Chambley pour Montréal tous les LUNDI et Jeudi matin à 4 heures au lieu de 6 heures, et passera en conséquence 2 heures plus tôt à chaque place intermédiaire. F. SINCENNES. 28 août 1846.

HOTEL DONEGANA, RUE NOTRE-DAME.

LE PROPRIETAIRE de ce MAGNIFIQUE ETABLISSEMENT, sans égal dans ce pays, en offrant au public les commodités et toutes les recherches que le confort et le bien-être peut désirer. La SITUATION est centrale, à une petite distance du champ de Mars, de la Cathédrale, de l'Église St. Jacques, du Palais Episcopal, des Bureaux du gouvernement, du Palais de Justice et des autres établissements publics. La beauté du site, et l'élevation sur laquelle l'Hôtel est bâti, lui donne beaucoup de lumière et beaucoup d'air; il commande de tous côtés une vue excellente, magnifique de la Cité, de la Rivière, de l'Île Ste. Hélène de la rive opposée, de la Montagne et du paysage si pittoresque qu'environne.

L'établissement a été meublé de fond en comble avec des MEUBLES, TAPISSERIES, TAPIS, TENTURES etc., TOUT NOUVEAU ET DU GENRE LE PLUS SÔMPTUEUX ET LE PLUS FASHIONABLE dignes de toutes façons du PREMIER HOTEL de l'Amérique Britannique. On trouve dans la maison 6 chambres de bain et une Salle de Billard.

La TABLE sera toujours fournie de toutes les raretés de la saison, et en même temps que le propriétaire n'aura rien pour satisfaire ceux qui voudront bien l'honneur de leur patronage, le grand nombre de personnes que l'établissement lui permet de recevoir, fera que ses prix et charges seront très raisonnables. Des voitures sont toujours prêtes à conduire les voyageurs aux Bateaux à Vapeur, aux différents endroits de départ, aux Bureaux de Stages on Diligence, et à aller les prendre à leur arrivée. Enfin le propriétaire actuel ne négligera rien pour rendre son établissement digne du patronage libéral qu'il a déjà reçu comme successeur de Rasco.

IMPORTATION DU PRINTEMPS. Vêtement de Dames etc., Les marchands de la Campagne sont invités à visiter la maison H. & B. il y trouveront tout ce qui peut convenir à leur commerce. A des prix raisonnables. Montréal, 12 juin 1846.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera chez le SOUSIGNÉ: Fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

IMPORTATION DU PRINTEMPS. Vêtement de Dames etc., Les marchands de la Campagne sont invités à visiter la maison H. & B. il y trouveront tout ce qui peut convenir à leur commerce. A des prix raisonnables. Montréal, 12 juin 1846.

HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame.

LE SOUSIGNÉ vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des plus belles et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.

CHAPEAUX FASHIONABLES DE LONDRES

LE SOUSIGNÉ vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des plus belles et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.

ANDREW HAYES, Maison de Chapel-Rue de Londres Établi en 1837, une porte à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame.

MAGASIN DE Nouveautés MAISON BEAUDRY & FRÈRE Rue Notre-Dame, No. 124, P. Eglise Angl. VIS-À-VIS

LA MAISON BEAUDRY & FRÈRE vient de recevoir son assortiment du printemps de marchandises de FONDS et de GOÛTS, choisies avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents marchés de France, d'Angleterre et d'Écosse, ils ont surtout une belle collection de Châles de Satin et Cashmere, Étoiles à Pantalons et à veste, Tapis fins, superfin, Bruxelles et Imperiaux, aussi des Boutons avec la feuille d'érable et le castor. Montréal, 31 juillet 1846.

HOTEL DALEY, J. H. DALEY, (CI-DEVANT DE KINGSTON.)

ÉTANT venu se fixer à Montréal, à pris cet ETABLISSEMENT si bien connu comme l'HOTEL RISCO, qu'il a entièrement renouvelé, et où les voyageurs trouveront tout le confort et tout l'aïsaïnce qui peut se rencontrer dans les principaux Hôtels de ce continent.

Les Chambres à Coucher Sont bien aérées et seront tenues en hiver à un degré suffisant de chaleur. Les Salons des Dames et des Messieurs Sont complétés avec tout le goût le plus élégant puisse suggérer ou que les dépenses les plus considérables puissent procurer.

Aucune dépense n'a été épargnée pour mettre les meubles et arranger les appartements, de manière à régler les Salons de réception les plus recherchés. La Carte du Menu Comprendra toujours les Mets les plus délicats que l'on puisse obtenir sur les excellents marchés de ville; et l'on peut se prévaloir du département culinaire, conduit par un Chef de Cuisine des plus habiles, ne pourra manquer de satisfaire les plus gourmets.

J. H. DALEY suit cette occasion pour offrir ses remerciements les plus sincères de l'encouragement distingué et libéral qu'il a reçu pendant si longtemps à Kingston, et il assure ses bons amis et le public en général, qu'il se montrera toujours très empressé à donner toute son attention à leur confort. Montréal, 16 juin 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT, RUE COTÉ No. 14.

ON trouvera constamment à cet ETABLISSEMENT, PLUSIEURS MILLIERS de PLANTES RARES de toutes espèces. Cette collection est la plus considérable à présent de l'Amérique. On invite le public à la venir visiter afin de pouvoir juger de l'étendue de cette collection. ON NE PAYE RIEN POUR VOIR. Rue coté, derrière la Banque de Montréal. Montréal, 14 Juillet.

RECEMMENT Reçus par le Great Britain, Rory O'More, Britannia et Erromanga.

J. L. BEAUDRY & CIE. No. 80, Rue Notre-Dame. VIENNENT de recevoir par les vaisseaux ci-dessus, un assortiment splendide et très étendu de Marchandises de fonds et de goût, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARL, LADY SEATON, VIVID, et autres Vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool. Montréal, 12 mai, 1846.

FAITES ATTENTION. TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasin de Marché à Foie, 400 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grands ornements, pour Chambres, passage et Escalier, ainsi que pour Indes, piano, etc., et autres Toiles, et Soies fines pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Capots et Manchettes, etc.

VOYAGE DE PLAISIR A VARENNES, TOUS LES DIMANCHES A UNE HEURE PRÉCISE. LE Steamer ST. LOUIS commença ses voyages réguliers à Varennes, Dimanche prochain le 7 du courant, et continuera pendant la saison, tous les Dimanches en partant de Montréal à 1 heure P. M., et revenant de bonne heure dans l'après-midi. 6 juin.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, informe son ami et le public en général, qu'il a transporté son Atelier dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent, mail.

STANISLAS DRAPEAU, Chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE